

A.M2.C.
Société par actions simplifiée au capital de 460.000 Euros
Siège social : 1, rue Paul Marcel
ZI de Kerdroniou
29000 Quimper
382 307 643 RCS Quimper

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 22 JUILLET 2011

La soussignée :

La société Provisur Technologies, Inc., société de droit américain, ayant son siège social sis 9150 191st Street, Mokena, IL 60448, Etats-Unis d'Amérique, représentée par M. Mel Cohen,

Ladite société étant propriétaire de la totalité des 20.000 actions composant le capital social et agissant à ce titre en qualité d'Associé unique de la société A.M2.C. (ci-après la "Société"),

Le Cabinet Picavet – Le Dain, Commissaire aux comptes titulaire, dûment averti des présentes délibérations, est absent et excusé.

Statuant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Président,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Modification de l'article 17 des statuts de la Société,
- Pouvoirs pour les formalités légales.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Le rapport établi par le Président ;
- Un exemplaire des Statuts de la Société ;
- Le texte du projet des décisions qui sont soumises à son approbation.

a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur Olivier Kerdiles de son mandat de Président, avec effet ce jour.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, suite à la démission de Monsieur Olivier Kerdiles de son mandat de Président, nomme la société Provisur Technologies Europe Holding Limited, représentée par Monsieur Mel Cohen, en qualité de nouveau Président, pour la durée de la Société.

Au titre de cette fonction de Président, la société Provisur Technologies Europe Holding Limited, représentée par Monsieur Mel Cohen, sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social.

Toutefois, à titre de règlement intérieur non opposable aux tiers, et conformément à l'article 17 des statuts de la Société, le Président ne pourra prendre les décisions suivantes qu'après autorisation préalable de l'associé unique :

- Investissements quelconques portant sur une somme supérieure à 155.000 euros par opération,
- Emprunts sous quelque forme que ce soit d'un montant supérieur à 155.000 euros,
- Cautions, avals ou garanties, hypothèques ou nantissements à donner par la Société,
- Crédits consentis par la Société hors du cours normal des affaires,
- Adhésion à un groupement d'intérêt économique et à toute forme de société ou d'association pouvant entraîner la responsabilité solidaire ou indéfinie de la Société.

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 17 des statuts afin que les montants apparaissant dans les limitations de pouvoirs du Président figurent en euros et non plus en francs :

« ARTICLE 17 – DIRECTION DE LA SOCIETE

Le reste demeure inchangé.

Le Président ne peut sans l'accord préalable de la collectivité des associés délibérant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires, effectuer les opérations suivantes :

- Investissements quelconques portant sur une somme supérieure à 155.000 euros par opération,
- Emprunts sous quelque forme que ce soit d'un montant supérieur à 155.000 euros,
- Cautions, avals ou garanties, hypothèques ou nantissements à donner par la Société,
- Crédits consentis par la Société hors du cours normal des affaires,
- Adhésion à un groupement d'intérêt économique et à toute forme de société ou d'association pouvant entraîner la responsabilité solidaire ou indéfinie de la Société.

La fin de l'article demeure inchangée. »

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal et notamment au Cabinet Winston & Strawn, domicilié, 25, avenue Marceau, 75116 Paris, pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Provisur Technologies, Inc

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mel Cohen', written over a horizontal line.

Provisur Technologies, Inc
représentée par Monsieur Mel Cohen
Associé Unique